

**ACTIVITÉS DANS LE DOMAINE SPS DE L'AGENCE CARIBÉENNE DE SANTÉ  
AGRICOLE ET DE SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS (CAHFSA)**

**RAPPORT PRÉSENTÉ AU COMITÉ DES MESURES  
SANITAIRES ET PHYTOSANITAIRES**

La communication ci-après, reçue le 22 juin 2021, est distribuée à la demande de la CAHFSA.

## **1 INTRODUCTION**

1.1. L'Agence caribéenne de santé agricole et de sécurité sanitaire des aliments (CAHFSA) a été créée par les chefs de gouvernement de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) pour jouer un rôle de coordination et d'organisation dans l'établissement d'un régime sanitaire et phytosanitaire (SPS) régional efficace et efficient et pour mener, pour le compte des États membres, les actions et les activités SPS qui peuvent être mises en œuvre de manière plus efficace et efficiente dans le cadre d'un mécanisme régional.

1.2. La CAHFSA a le plaisir de communiquer le présent rapport à la quatre-vingtième réunion ordinaire du Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires. Le rapport résume les principales activités et fournit des informations actualisées sur le programme de travail de la CARICOM dans le domaine SPS.

1.3. Comme c'est le cas pour la plupart des organisations, la pandémie de COVID-19 s'est répercutée négativement sur le programme de travail de la CAHFSA au cours de l'année écoulée, entraînant un ajustement du mode d'exécution des activités. Toutefois, l'Agence est parvenue à improviser des moyens innovants de faire progresser son programme de travail et de mener à bien son mandat.

## **2 ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE**

2.1. La CAHFSA a le plaisir d'annoncer la désignation d'un nouveau Directeur général et l'élection d'un nouveau Président et d'une nouvelle Vice-Présidente de son Conseil d'administration. M. Gavin Peters, docteur en médecine vétérinaire (Guyana), est entré en fonctions le 1<sup>er</sup> avril 2021. M. Christopher Worrell (Bahamas) et la Dre Simone Titus (Trinité-et-Tobago) sont entrés en fonctions en tant que Président et Vice-Présidente du Conseil d'administration le 1<sup>er</sup> juin 2021.

2.2. Le 16 juin 2021, la CAHFSA a tenu son premier symposium régional sur le mandat confié à l'institution en vue d'"établir un régime efficace pour les mesures SPS" dans la région de la CARICOM. Les discussions ont porté essentiellement sur l'importance de l'Accord SPS de l'OMC pour ce qui est de faciliter le commerce sûr des produits agricoles entre les États membres et les pays tiers et sur son rôle potentiel dans l'amélioration de la sécurité alimentaire régionale.

## **3 COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET RÉGIONALES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ AGRICOLE ET DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS**

3.1. La CAHFSA poursuit son dialogue avec l'OIE, la CIPV et la Commission du Codex Alimentarius par sa participation aux réunions et ses efforts de coordination régionale.

3.2. La CAHFSA a eu le privilège de présider les réunions de la trente-deuxième Consultation relative à l'Organisation régionale de la protection des végétaux. Malgré la crise sanitaire mondiale, les ORPV se sont réunies en 2020 et au début de 2021 pour partager des mises à jour et discuter des moyens d'atténuer l'impact de la pandémie sur leurs activités et de faire avancer les travaux de consultation technique des RPPO. Comme d'habitude, la CIPV a apporté un soutien considérable à la planification et la réalisation des réunions.

3.3. La CAHFSA et le COLEACP ont signé un mémorandum d'accord pour soutenir la CAHFSA au moyen de programmes d'assistance technique gérés et mis en œuvre par le COLEACP. Le plan de travail qu'il comporte, entre autres choses, des activités visant à renforcer la capacité des États membres de la CAHFSA et de leurs agents, la modernisation des équipements d'analyse régionaux essentiels par des activités de formation et de soutien à l'organisation et à la gestion des laboratoires, ainsi que le partage des données d'expérience et des compétences du COLEACP dans le contexte du commerce intrarégional.

3.4. Le 15 avril 2021, la CAHFSA a collaboré avec le COLEACP, le secrétariat du COMESA, la direction de l'agriculture et du développement rural de la Commission de la CEDEAO et la CAE à l'organisation d'une réunion en ligne intitulée "Établissement et mise à jour de la liste des organismes réglementés dans les pays ACP – Principales implications, principaux défis".

3.5. Dans le cadre du onzième projet du FED et du soutien fourni par l'IICA (l'organe d'exécution), la CAHFSA dirigera l'élaboration d'une politique et d'un plan d'action régionaux sur la santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments. Le projet a pour but de définir une politique et un plan d'action régionaux sur la santé agricole et la sécurité sanitaire des aliments ainsi qu'un cadre politique national y relatif, qui permettront à la région des Caraïbes d'adopter une démarche plus stratégique et ciblée dans le traitement des questions régionales et nationales majeures en matière de santé agricole et d'innocuité des aliments, par exemple la nécessité de se conformer aux prescriptions SPS pour avoir accès aux marchés régionaux et internationaux. L'intervention a *in fine* pour but de doter la région et les pays d'une stratégie cohérente, coordonnée et spécifique dans la résolution des problèmes liés à la santé agricole et à la sécurité sanitaire des aliments.

3.6. Toujours au titre du onzième projet du FED, la CAHFSA travaille actuellement avec l'IICA pour soutenir l'amélioration du cadre réglementaire SPS dans les États membres du CARIFORUM. Cet élément du projet vise à moderniser certains textes législatifs en matière SPS afin de satisfaire aux normes internationales, d'améliorer la coordination qui contribue à l'efficacité et à l'efficacité des systèmes de contrôle SPS et de renforcer le cadre politique qui oriente les processus et les plans visant à l'harmonisation en matière de santé agricole et d'innocuité des aliments dans l'ensemble de la région des Caraïbes.

#### **4 PROGRAMMES ET ACTIVITÉS DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS**

4.1. La CAHFSA continue de coordonner l'application de l'outil ECP de la CIPV dans trois États membres restants de la CARICOM. Ce projet, qui a débuté en 2020 au titre d'une lettre d'accord avec le Bureau sous-régional pour les Caraïbes de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a vu l'un des quatre pays concernés mener à bien le processus d'ECP à distance. Comme pour toutes les activités mises en œuvre par la CAHFSA, la réalisation de ce projet a été entravée par la pandémie, dans la mesure où aucune interaction directe n'a été possible.

4.2. La CAHFSA est très enthousiaste à l'idée de piloter le premier cours en ligne du cadre P-IMA du STDF grâce à un don pour l'élaboration de projets du STDF. Ce cours assure la formation de fonctionnaires des autorités SPS en tant que facilitateurs du cadre P-IMA, qui collaboreront avec les parties prenantes des secteurs public et privé à l'utilisation d'éléments de preuve afin d'établir des priorités en ce qui concerne les investissements SPS dans la région.

4.3. En collaboration avec le COLEACP, la CAHFSA soutient actuellement une application pilote de l'outil d'évaluation rapide SPS du COLEACP au Suriname. Cet outil (R-SAT) constitue un guide pratique, étape par étape, destiné aux pays ACP et visant à leur permettre d'évaluer leurs systèmes nationaux en matière sanitaire et phytosanitaire (SPS) afin de les renforcer conformément aux normes et réglementations internationales. L'objectif est d'élaborer un plan d'action prioritaire

national pour améliorer les systèmes SPS, fermement ancré sur une vision stratégique convenue par toutes les parties prenantes.

## **5 CADRE RÉGLEMENTAIRE DANS LE DOMAINE SPS**

5.1. Le Comité des affaires juridiques de la CARICOM a approuvé deux projets de lois types dans le domaine SPS. Le projet de loi sur la santé animale et le projet de loi sur la préservation des végétaux, qui ont été élaborés dans le cadre du dixième projet du FED, ont été adoptés en tant que modèles pour la région lorsque le Comité s'est réuni le 11 juin 2021. Ces modèles sont désormais à la disposition des États membres afin qu'ils les utilisent dans le cadre de l'élaboration ou de la révision de leurs législations nationales SPS.

## **6 FACILITATION DES ÉCHANGES**

6.1. La CAHFSA continue de mettre en œuvre le projet financé par la Banque de développement des Caraïbes en vue de soutenir l'élaboration de directives applicables au commerce intrarégional des produits d'origine animale et végétale. Ces directives renforceront le cadre du commerce intrarégional des produits agricoles entre les pays membres. Plus précisément, le projet prévoit l'élaboration de directives sanitaires et phytosanitaires régionales spécifiques pour 5 produits d'origine animale et 14 produits d'origine végétale

---